

## **Le Grand Narbonne et la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aude partenaires pour soutenir l'activité économique**

**Œuvrant en faveur du développement économique sur son territoire, le Grand Narbonne renforce sa collaboration avec la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Aude (CMA). Grâce à la convention de partenariat, signée pour trois ans, un plan d'actions va être mis en place dans le but de mieux coordonner et structurer l'ensemble des dispositifs de soutien à l'activité économique au profit des entreprises locales. L'objectif est aussi de valoriser l'attractivité territoriale pour attirer de nouvelles entreprises et porteurs de projets.**

Face à la multiplicité des acteurs institutionnels et des services dédiés aux entreprises, et forts de leurs compétences complémentaires, la CMA et le Grand Narbonne ont décidé de renforcer leur partenariat pour dynamiser les actions consacrées au développement économique du territoire.

Cette démarche prend en compte les savoir-faire de la chambre consulaire en matière de création, transmission et développement d'entreprises artisanales et intègre les évolutions de la loi NOTRe qui renforce les compétences développement économique des agglomérations, tant en matière de création et de gestion de zones d'activités qu'en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise.

La convention répond à la volonté du Grand Narbonne de **renforcer son dynamisme entrepreneurial à travers différents projets prioritaires en matière d'innovation économique et d'emplois**, inscrits dans le projet de territoire *Grand Narbonne 2030*. La convention s'inscrit donc dans la volonté conjointe de dynamisation du tissu artisanal local par la recherche de synergies communes respectant la singularité des deux institutions.

**Les modalités de collaboration et les domaines d'intervention seront déclinés dans un plan opérationnel annuel.** Pour la durée de cette convention, les actions prioritaires sur lesquelles le Grand Narbonne et la CMA vont plus spécifiquement coopérer sont :

- Échanges de données économiques sur l'artisanat pour une meilleure connaissance et valorisation de l'artisanat local.
- Actions d'animation et de promotion sur et hors agglomération : participation de la CMA au salon emploi formation du Grand Narbonne qui aura lieu le 27 mars.
- Accompagnement à la création et au développement des entreprises : partenariat sur la gestion de la pépinière Éole dédiée à l'artisanat et participation aux comités de sélection des pépinières.
- Accompagnement de la reprise et de la transmission des entreprises : projet de salon reprise-transmission d'entreprise.
- Définition d'une offre adaptée en matière d'implantation, de locaux artisanaux et d'entreprises : participation aux comités « commerce » du Grand Narbonne et échanges sur les disponibilités foncières et immobilières.
- Actions en faveur de l'emploi artisanal et de la formation : collaborations sur l'élaboration d'un diplôme universitaire autour du numérique et de l'entrepreneuriat .
- Promotion des savoir-faire des artisans d'art et métiers de bouche.
- Entrepreneuriat des quartiers.

### **Contact presse**

Annabelle Combier  
Service communication du Grand Narbonne  
a.combier@legrandnarbonne.com  
04 68 65 39 55